



BUREAU FEDERAL

- - -

Réunion Téléphonique du 12 novembre 2008

Présents :

MM. Pierre CAMOU, Alain DOUCET, René HOURQUET, Jean Claude BAQUE, Gilbert CHEVRIER, Jacques LAURANS, Guy PIERA, Christian DULLIN, Wanda NOURY, Guy MOLVEAU, Claude DOURTHE, Daniel FALQUE, Jo MASO, Michel PALMIE, Jean Claude SKRELA, Olivier KERAUDREN.

Excusés :

Bernard LAPASSET, Serge Blanco, Bernard GODET, Jean Louis BARTHES, Paul DE KEERLE, GURVAN KERVADEC.

* * *
* * *
*

La séance est ouverte à 13 heures.

1 – Représentation de la FFR :

Dans la perspective de l'Assemblée générale électorale de la LNR qui se réunira le 3 décembre 2008, il convient de désigner :

- les représentants de la FFR et les personnalités qualifiées désignées par la FFR à l'Assemblée Générale de la LNR,
- Les représentants de la FFR et la personnalité qualifiée proposée par la FFR au Comité Directeur de la LNR.

Après discussion et sur proposition du Président CAMOU, le Bureau Fédéral décide que la représentation de la FFR à l'assemblée générale et au Comité Directeur de la LNR sera assurée comme suit :

a/ Assemblée Générale de la LNR.

Représentants le Comité Directeur de la FFR :

- M. Pierre CAMOU
- M. Michel PALMIE
- M. Bernard GODET

Personnalités qualifiées désignées par la FFR :

- M. Jean-Paul DUMONT
- M. Claude BADRONE

Représentants les arbitres :

- M. René HOURQUET

b/ Comité Directeur de la LNR :

- ✚ Représentants le Comité Directeur de la FFR :
 - M. Michel PALMIE
 - M. Bernard GODET

- ✚ Personnalité qualifiée proposée par la FFR :
 - M. Jean-Paul DUMONT

- ✚ Représentants en raison de leurs fonctions :
 - M. Pierre CAMOU, Président de la FFR.
 - M. Jacques LAURANS, représentant de la FFR à l'IRB.
 - M. Jo MASO, Président du Comité de sélection.

Il est précisé que la représentation de la FFR à l'Assemblée Générale et au Comité Directeur de la LNR ainsi définie, sera susceptible de modifications compte tenu du renouvellement du mandat du Comité Directeur de la FFR qui interviendra le 20 décembre 2008.

Un courrier récapitulatif des personnes ainsi désignées et/ou proposées sera adressé à la LNR.

* * *
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président CAMOU clôt la séance à 13 heures 30.